



La participation des femmes dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire

Josselin Wilfred Azi¹, Ahiouré Mathieu Akadjé¹ et Magnatié De Serifou¹

¹ Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Contact : ajosselinwilfred@gmail.com

Résumé

La montée des courants féministes a conduit à une attention accrue sur la condition des femmes, notamment dans le domaine de la criminologie. Une telle analyse de la cybercriminalité, sous le prisme du genre, a pour objectif de comprendre la place de la femme dans l'écosystème cybercriminel. Une étude qualitative sur un échantillon de 15 jeunes femmes révèle qu'elles sont âgées pour la plupart de 25 à 35 ans, possèdent un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, et maîtrisent plusieurs langues internationales. Recrutées par des réseaux de relations ou via les médias sociaux numériques, elles occupent des rôles de prêtresses d'image, de communicatrices et de facilitatrices du blanchiment d'argent de la cybercriminalité. Les principales motivations de leur engagement sont la recherche de profit financier et l'implication dans une relation amoureuse avec un cybercriminel. Face à leur situation de chômage, il est essentiel que des actions politiques ciblées visent à réduire les inégalités de genre..

Mots clés

Arnaques aux sentiments, chômage, cybercriminalité, genre, femmes

Women's participation in cybercrime in Ivory Coast.

Abstract

The rise of feminist movements has led to increased attention on the condition of women, particularly in the field of criminology. Such an analysis of cybercrime, through the lens of gender, aims to understand the role of women in the cybercriminal ecosystem. A qualitative study on a sample of 15 young women reveals that they are aged between 25 and 35, have a secondary or higher level of education, and are fluent in several international languages. Recruited through networks of relationships or via digital social media, they occupy roles as image lenders, communicators, and facilitators of money laundering in cybercrime. The main motivations for their involvement are the pursuit of financial gain and their involvement in a romantic relationship with a cybercriminal. In the face of their unemployment situation, it is crucial that targeted political actions aim to reduce gender inequalities

Keywords

Romance Scams, unemployment, cybercrime, gender, women.

Introduction

L'égalité entre les femmes et les hommes a longtemps peiné à devenir une réalité de notre vie politique, administrative, sociale et économique dans le monde occidental. Aujourd'hui, à la faveur de la montée du féminisme, Palacio (2023 :8) estime que : « la place des femmes dans la société a évolué selon un processus millénaire au cours duquel, dans une partie du monde, le statut d'infériorité des femmes par rapport aux hommes a peu à peu cédé le pas à l'égalité reconnue ». C'est donc l'instauration d'une véritable culture de l'égalité qui selon Benrabia (2023 :5) : « implique des changements dans les procédures de recrutement, dans les méthodes de management, dans les comportements et attitudes entre les agents, entre les hommes et les femmes fonctionnaires ou militaires... ». Sous un regard socio-anthropologique, la femme est celle qui donne la vie et c'est à travers elle que se perpétue la société. C'est pour cette raison, Ano Boa (2012) désigne la femme comme une: « valeur devant laquelle aucune autre valeur n'a de valeur ». Dans cette optique, il est difficile d'envisager la femme comme autrice de crime. Mais, parce qu'elle n'est pas un être parfait et qu'elle est créée, dit la bible, à l'image de l'homme¹, elle est amenée à poser les mêmes actes que celui-ci. Aussi, autant la femme peut être un modèle de civisme et de réussite, autant, elle peut être coupable d'actes les plus odieux (Yebouet,2012). Pour entrer plus sérieusement dans le sujet, il convient au préalable de recentrer les contours de cette étude qui porte sur la criminalité féminine.

La question de la criminalité féminine n'est pas nouvelle, elle a longtemps été moins visible ou moins étudiée que celle des hommes devenant ainsi, l'un des objets privilégiés des recherches en sciences sociales surtout dans le domaine de la criminologie (Larchet et Langlade, 2023). La criminalité féminine est couramment minimisée (Cardi et Pruvost,2015) et lorsqu'elle est évoquée, elle se présente comme un « tabou social » (Regina, 2011). Le point de départ des travaux en criminologie est attribué à Gina Lombroso² qui étudie la condition féminine en lien avec la criminalité. Depuis lors, on observe une reconnaissance académique croissante qui alimente les débats. Les recherches convergent aujourd'hui sur l'idée qu'une spécificité de la délinquance féminine existe bel et bien compte tenu des différences de statistiques en termes de mode d'expression, de nombre de personnes incarcérées et de motifs de condamnation (Hirschelmann et Hubert, 2018). Le débat est introduit sur le plan quantitatif. À l'échelle mondiale, le nombre de femmes incarcérées s'élèverait jusqu'à 10 % de la population carcérale (Gauthier, 2021). Les thèses énoncées rapportent que les hommes commettent plus de crimes que les femmes (Bertrand, 2003 ; Cario, 2010 ; Lanctôt, 2010). L'ensemble de ces travaux infirment les affirmations historiques de Lombroso (1899 : 214) qui déclarait : « Toutes les statistiques s'accordent pour démontrer que la proportion des crimes est beaucoup moindre chez les femmes que chez les hommes ». Toutefois, il demeure important de situer ces études dans un contexte temporel. Par ailleurs, la criminalité cachée, la faiblesse physique, la psychologie et les rôles sociaux différentiels de la femme expliquent cette sous-représentation dans la criminalité (Ménabé,2022). Les formes d'expression de cette criminalité sont aussi diverses que variées.

La violence, principale caractéristique de l'insécurité, est devenue depuis quelques années, un phénomène de société, objet de multiples débats (Montillot et Pernes, 2002). Les femmes ont toute leur place dans ce débat puisque leurs violences perdurent à travers la criminalité féminine. La violence des femmes est doublement exceptionnelle, car la violence est majoritairement le fait des hommes et les femmes sont principalement judiciarises pour des infractions non violentes. Si les femmes ne recourent pas à la violence dans les mêmes proportions que les hommes, leurs actes de violence sont toutefois variés, des homicides et violences volontaires aux violences sexuelles. Ménabé (2022). Des amazones aux tricoteuses, des sorcières aux empoisonneuses de la Cour du Roi, des anarchistes aux femen (Cadiet *et al.* 2010; Py, 2021; Regina, 2011). Les condamnations féminines concernaient principalement le vol à l'étalage et la délinquance sexuelle (Van Gijseghem, 1980). Aujourd'hui, cette criminalité féminine ressemble de plus en plus à sa contrepartie masculine. Les femmes criminelles sont davantage autrices d'infractions contre les biens, des faits de violence physique ou sexuelle (Ménabé, 2014). Selon Ménabé (2022), le panorama des infractions féminines fait état d'homicides (matricide, empoisonnement, crime passionnel, infanticide), de violence physique (coups et blessures, violence extrafamiliale). En matière de violences sexuelles, les stéréotypes de genre conduisent à un déni de la déviance sexuelle féminine car, cette violence est sous-estimée d'une part et, d'autre part, même quand elle existe, elle se concentre majoritairement sur les mineurs (Trébuchon et Léveillé, 2011). Les déviances manifestées peuvent concerner aussi des vols, des agressions et des bagarres (Bamba, 2022). Les facteurs explicatifs de cette criminalité ont été interrogés sous l'angle des facteurs biopsychologiques, des facteurs de socialisation et des facteurs de l'internalisation des rôles sexués (Blatier, 2006). Il ressort que les filles délinquantes étaient plus masculines que féminines, en d'autres termes, des « garçons manqués ». Cette dimension biologique de la précocité du développement sexuel s'accompagne d'une fréquentation des pairs délinquants et de l'internalisation des rôles sans pour autant refuser leur rôle féminin. Sur le plan psychologique, des antécédents victimologiques de maltraitance physique et/ou sexuelle, de carences affectives, découlent des fragilités notables. (Bellard, 2010). D'autres travaux soulignent l'importance des pressions socioéconomiques (Delarue, 2010 ; Bamba, 2022 ; Ménabé, 2022). Ces déséquilibres socioéconomiques pèsent lourdement sur la condition de ces femmes et influencent le passage à l'acte. Au regard de ce survol, la sous-représentation universelle des femmes dans le phénomène criminel est tout à fait remarquable et les stéréotypes de genre charrient encore l'appréhension de la criminalité féminine (Cardi et Pruvost, 2015). En revanche, les femmes sont plus souvent complices qu'instigatrices des crimes commis, contrairement aux hommes. Cette même tendance en matière de criminalité féminine est observable en Côte d'Ivoire. Les recherches relatives au milieu carcéral révèlent que la criminalité reste principalement une préoccupation masculine (Yebouet, 2012). Ces résultats sont corroborés par les données fournies par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme³, qui indiquent qu'au sein du système pénitentiaire, le nombre de prévenus et/ou de détenus masculins dépasse largement celui des femmes. Toutefois, une progression notable du nombre de femmes prévenues ou incarcérées est observée entre 2017 et 2019 : le nombre de femmes prévenues est passé de 170 en 2017 à 223 en 2019, soit une augmentation de 31,18 % sur une période de deux ans.

¹ Voir la Bible version Louis Segond,1910, Genèse Chapitre 2-verset 22

² Voir Cesare Lombroso et Gina Ferrero, la femme criminelle et la prostituée, Paris, Felix Alcan, 1896, p.140-175.

³ Ministère de la Femme, de la Famille et de L'Enfant, Direction de la Planification, Des Etudes et de la Documentation (2022), Situation de la Femme En Côte D'Ivoire, p.32.

Cette évolution est encore plus marquée pour les femmes détenues, dont le nombre est passé de 137 en 2017 à 243 en 2019, représentant une hausse de 77,37 % en l'espace de deux ans. Bien que les chiffres relatifs aux femmes prévenues et détenues demeurent largement inférieurs à ceux des hommes, leur croissance significative soulève des préoccupations.

Si la criminalité féminine a longtemps été associée à des infractions classiques, elle a aujourd'hui évolué, prenant des formes plus complexes et adaptées aux mutations de notre société. Ainsi, de nouvelles formes de délinquance émergent, portées par des facteurs tels que la digitalisation. Les écrits féministes des années 1980 espéraient que l'informatique, nouvelle parmi les sciences et techniques, permettrait des relations entre les sexes plus égalitaires que celles qui se sont installées dans les industries traditionnelles (Morley et Collet, 2017). Bien que les femmes soient également des utilisatrices confirmées des TIC, dans la plupart des branches d'activités où elles sont actives, elles restent particulièrement minoritaires dans les métiers des TIC proprement dits (Vendramin, 2011). Ce qui a conduit à les qualifier de « population défavorisée ». Une fois de plus, la dimension masculine de la culture numérique se manifeste et l'utilisation d'Internet à des fins criminelles positionne les hommes au centre de l'activité cybercriminelle.

En Côte d'Ivoire, la loi n°2013-451 définit la cybercriminalité comme : « l'ensemble des infractions pénales qui se commettent au moyen ou sur un réseau de communication ou un système d'information ». La taxonomie des infractions cybercriminelles selon cette loi, permet de distinguer d'abord les infractions spécifiques aux technologies de l'information et de la communication (accès frauduleux à un système d'information, le vol d'information, l'introduction frauduleuse de données dans un système) ; ensuite, les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (menace en ligne, pornographie infantile, racisme, xénophobie, diffamation et terrorisme sur les réseaux) ; enfin, les infractions facilitées par les technologies de l'information et de la communication (escroquerie en ligne, usurpation d'identité, arnaques). Ainsi, s'intéressant aux infractions facilitées par les technologies de l'information et de la communication, notre regard sera porté sur le phénomène de la cyberescroquerie communément appelé « broutage » en Côte d'Ivoire. Le broutage ou la cyberescroquerie est en fait de l'escroquerie via Internet. Ce phénomène consiste à soutirer des biens ou de l'argent à des personnes physiques ou morales par des manœuvres frauduleuses (Akadjé, 2011). Dans le jargon ivoirien, l'expression « brouteurs » fait référence aux jeunes qui prospèrent grâce au broutage. Autant ailleurs qu'en Côte d'Ivoire, l'analyse de la cybercriminalité permet d'identifier un large éventail de travaux. Les travaux sur la cyberescroquerie, en lien avec les acteurs de cette délinquance, offrent des cadres d'analyse du genre, mettant en évidence la division fondée sur le sexe. Les études sur le profil des auteurs révèlent qu'ils sont principalement des jeunes hommes, comprenant des élèves, des étudiants et des chômeurs (Anon, 2014). Ce profil est validé par de nombreuses études (Akadjé,

2014 ; Menzan, 2015 ; Nebi et al. 2017 ; Akadjé et al. 2018 ; Azi, 2021a ; Azi et al. 2023d) et attestées par la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC, 2022)⁴, structure opérationnelle chargée de lutter contre ce phénomène. De 2009 à 2022⁵, 1.418 suspects ont été interpellés pour des infractions liées à la cybercriminalité, dont 807 ont été déférés devant le parquet. Ce qui représente un ratio d'environ 5% des suspects interpellés par suite d'une déclaration aux autorités judiciaires et dont 3% seulement aboutissent à un déferrement des mis en cause devant le parquet. Il s'agit d'hommes de statut socioprofessionnel divers avec une prévalence d'élèves et d'étudiants (PLCC, 2022).

Récemment, des travaux tendent à montrer la participation des femmes dans l'activité cybercriminelle. Dans une enquête sur les questions de genre dans les milieux cybercriminels, Trend Micro⁶ estime à 30% environ la proportion de femmes participantes à des forums cybercriminels. Des travaux sur les réseaux cybercriminels objectivent l'action des femmes dans la cybercriminalité (Azi, 2022). Dans une étude portant sur la technologie du suivi oculaire à l'épreuve de l'arnaque aux sentiments dans la cybersécurité, sur un échantillon non probabiliste de 40 participants (cybercriminels), les participants de sexe masculin représentent 95 % de l'effectif total et ceux du sexe opposé 5 % (Azi et al. 2024). Le phénomène cybercriminel en Côte d'Ivoire reste, donc, majoritairement masculin, repérable à travers les échantillons de travaux scientifiques, pourcentage de détenus masculins, comme à travers les rapports d'activités de la PLCC.

Deux constats peuvent être formulés : le premier met en évidence, de manière générale, une relative absence de travaux sur la cybercriminalité féminine. En outre, les données statistiques fournies de la PLCC ne décrivent pas la participation des femmes dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire, ce qui justifie la pertinence ainsi que le caractère novateur de la présente étude. Le second constat révèle une implication progressive des femmes dans la cybercriminalité. Ces constats soulèvent des interrogations sur la participation des femmes dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire : quel est le profil des jeunes femmes engagées dans cette activité ? Quelles sont les modalités de leur entrée dans la cybercriminalité ? Quel rôle jouent-elles et quelles sont les motivations qui les poussent à s'y engager ?

Cette contribution se polarise autour de la théorie du genre criminel différencié (Ménabé, 2014). En effet, cette théorie souligne que le genre joue un rôle non seulement dans la commission des infractions, mais aussi dans la façon dont les comportements criminels se forment. Dans l'étude de la cybercriminalité féminine, cette approche théorique met en lumière les spécificités du comportement délictueux des femmes dans l'espace numérique. Elle souligne notamment la tendance, bien que souvent sous-estimée des femmes à commettre des actes cybercriminels, en tenant compte des dynamiques de genre qui influencent les motivations et les modalités de leur entrée dans la cybercriminalité. Elle vise à comprendre l'action des femmes dans l'écosystème cybercriminel en Côte d'Ivoire. Note méthodologique

⁴ Profil du cybercriminel ivoirien : Jeunes âgés en moyenne de 24 ans, scolarité difficile ou déscolarisation autour de la classe de 3e faible usage de procédés techniques avancés (piratage) pour la perpétration de leurs crimes. Le comportement criminel tend à répondre à une agression ou une injustice subie (pauvreté, chômage, etc.). 92% Hommes, 63 % entre 18 et 27 ans, 37 % élèves et étudiants, 19 % sans emploi.

⁵ Voir le rapport Chantiers de la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire élaboré par Aman (2023), expert en cybersécurité et management de la cybersécurité de l'information, avec le soutien de l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire, pour servir de cadre de réflexion et de propositions dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire. Tableau 1: synthèse des statistiques de la lutte contre la cybercriminalité de 2009 à 2022 p.27

⁶ <https://incyber.org/article/quelle-est-la-place-des-femmes-dans-la-cybercriminalite/>

Cette partie se réfère à la méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude. Elle couvre le terrain d'étude, les participants, les techniques de collecte et la méthode d'analyse des données.

Terrain et participants à l'étude

L'étude s'est effectuée en Côte d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest, dont la capitale politique est Yamoussoukro avec une population estimée à 29 389 150 habitants à savoir 15 344 990 hommes (52%) et 14 044 160 femmes (48%) selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2021). Toutefois, il convient de noter que la présente étude a été circonscrite à la ville d'Abidjan. Le choix de cette ville n'est pas fortuit. Il répond à des considérations technologiques, démographiques et économiques.

Sur le plan technologique, selon l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI, 2024), on dénombre en Côte d'Ivoire, 28 129 319 millions d'internautes dont 80 % sont présents sur les réseaux sociaux. Or, les données collectées par cette structure en 2020 indiquaient que la ville d'Abidjan abritait à elle seule plus de 92% des abonnés à l'Internet et 72% des serveurs. Au plan démographique, Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, est une mégapole comptant selon le RGPH (2021), 6 321 017 habitants et abrite ainsi le cinquième de la population totale ivoirienne (21,5%). En d'autres termes, l'on peut souligner la forte corrélation existante entre l'accès aux services de l'internet et l'appropriation des TIC par les populations.

Au plan économique, Abidjan est par ailleurs, considérée comme une véritable métropole cosmopolite qui connaît un dynamisme certain dans tous les secteurs d'activités. Elle concentre presque tous les pôles de développement du pays. Cette attractivité économique attire de nombreux jeunes femmes Abidjan qui se retrouvent dans le piège du chômage⁷. Les difficultés d'accès à l'emploi touchent surtout la frange la plus jeune de la population urbaine⁸. Par conséquent, de nombreux jeunes peinent à trouver du travail ou une assistance financière. Dès lors, la pratique de la cybercriminalité se présente comme une solution facile parmi tant d'autres pour certaines jeunes femmes vivant à Abidjan à côté des hommes qui s'investissent le plus dans cette pratique. De plus, selon la littérature sur la cybercriminalité à Abidjan, les jeunes femmes ont toujours été les « bijoux d'accès-soire » des cybercriminels. Avoir son cyberescroc ou son « brouleur », est devenu la mode pour ces jeunes femmes qui n'hésitent pas à exposer leur nudité dans les rues ou sur les réseaux sociaux pour paraître (Koné, 2015). Cette proximité avec les cyberescrocs, permet de renégocier leurs positions économiques. En effet, pour nombreuses d'entre elles, côtoyer un cyberescroc permet de tirer profit des gains de la cyberescroquerie. Ces considérations technologiques, démographiques et économiques font d'Abidjan, un champ d'étude propice pour cette étude.

La population étudiée est exclusivement composée de femmes impliquées dans la cybercriminalité dont l'âge est supérieur à 18 ans. L'échantillon d'enquête s'est adossé sur une étude portant

⁷ Selon le rapport 2022 de la Banque Africaine de Développement, en Côte d'Ivoire, les femmes sont exposées au chômage et emploi précaire. En effet, le taux chômage était de 3,7 % chez les femmes et 2,4 % chez les hommes p.21.

⁸ Selon le RGPH (2021), l'âge moyen est de 23 ans. Plus du ¾ de la population à moins de 35 ans (75,6%)

sur les réseaux criminels dans la pratique de la cyberescroquerie à Abidjan⁹. Au cours de cette étude, l'auteur a été mis en contact avec des jeunes femmes par des cybercriminels. Certaines d'entre elles ont été recontactées pour cette étude. La technique d'échantillonnage par boule de neige a permis de construire un échantillon de jeunes femmes. Dans l'examen de cette technique d'échantillonnage, une première femme a indiqué d'autres jeunes femmes, ce qui a permis de former un groupe de 15 jeunes femmes.

Techniques de collecte

Pour la collecte des données, diverses techniques et instruments ont été nécessaires sur la période de novembre à décembre 2024. Ainsi, la recherche documentaire et l'entretien semi-directif individuel ont permis de recueillir les données de l'étude. Des documents (livres, articles et thèses) en rapport avec la délinquance des femmes et la cybercriminalité en Côte d'Ivoire ont été consultés. Les sources de ces documents ont été authentifiées dans des bases de données (Google scholar, PubMed, Academia) et citées selon le style APA 7e édition francisée. Quant à l'entretien semi-directif, il a permis de recueillir des données qualitatives riches et détaillées à travers les expériences individuelles contribuant à la production de nouvelles connaissances du phénomène. Les jeunes femmes ont expliqué le contexte de leur entrée et le rôle qu'elles jouent dans la cybercriminalité. Les entretiens réalisés en plusieurs sessions, répartis sur quatre jours avec chacune des femmes, ont duré approximativement 8h par participante. Les échanges se sont déroulés dans des endroits tels que les restaurants, des espaces dans les rues des quartiers et à domicile. Le guide d'entretien semi-directif est organisé autour de trois axes et comprend les questions suivantes : Axe 1 : Identification (nom, sexe, âge, statut socioprofessionnel) ; Axe 2 : Connaissances du phénomène (Q1: Comment êtes-vous arrivés à la pratique de la cybercriminalité ? Q2: Quel est votre rôle dans la cybercriminalité ? Q3: Pour quels motifs aidez-vous les cybercriminels ?).

Méthode de recherche et d'analyse des données

Au regard de l'entretien semi-directif, cette étude priviliege la méthode de recherche phénoménologique. Le postulat repose sur une vision phénoménologique où chaque jeune femme partage une expérience personnelle. Sous cet angle, la phénoménologie permet de centrer nos analyses sur l'expérience, les témoignages de celles-ci, afin d'en dégager les aspects les plus significatifs. L'analyse de contenu s'est révélée particulièrement appropriée pour le décryptage des témoignages. Les données ont d'abord été transcrites, puis les éléments non pertinents ont été éliminés sur la base de l'objectif et du guide d'entretien. Ensuite, un exercice de codage et de catégorisation des thèmes a permis d'identifier la récurrence de certains codes et d'examiner leurs interconnexions. Les catégories sélectionnées étaient: « profil », « entrée dans la cybercriminalité », « tâches exécutées », « motifs d'entrée ». Suivant cette étape, la lecture du discours des participantes (mots, phrases) a permis d'attribuer les catégories aux extraits de texte pertinents et associées à une ou plusieurs catégories. Les données qualitatives ont été transformées en information significatives, aidant

⁹ Azi Josselin Wilfred (2022). *Les réseaux criminels dans la pratique de la cyberescroquerie à Abidjan*. Thèse Unique de Doctorat option sécurité non publié. Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan : UFR Criminologie.

ainsi à comprendre l'engagement des femmes dans l'écosystème cybercriminel.

Type d'étude et éthique de la recherche

Cette démarche méthodologique consiste en une étude qualitative descriptive de l'engagement des jeunes filles dans la cybercriminalité à Abidjan. Dans le cadre de ce travail, nous avons été soumis au protocole d'éthique de l'ARTCI, conformément à la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel. Avant la rédaction de cet article, nous avons adressé un e-mail à ladite structure pour faire part de notre initiative de recherche. Par la suite, les participantes ont été informés de l'objectif de l'étude et de la confidentialité de leurs réponses, en utilisant les initiales de noms et prénoms pour assurer l'anonymat. Enfin, une copie de cet article sera remise à l'ARTCI, à la PLCC, aux participantes et sera également disponible en ligne. Dans le cadre de cette contribution, il s'agira, d'abord, de porter un regard sur le profil des jeunes filles, de marquer, ensuite, un arrêt sur le mode de recrutement et, enfin, le rôle de ces femmes et les motifs de cet engagement dans la cybercriminalité. L'étude s'est déroulée dans un climat propice et serein.

Profil et mode de recrutement des jeunes filles cybercriminelles

Le phénomène criminel en Côte d'Ivoire est une "affaire d'homme". Toutefois, le fait qu'une minorité d'acteurs du crime soit des femmes, mérite d'être relevé

Indicateurs	Modalités	Effectifs
Âge	18 - 25	1
	25 - 35	11
	35 et plus	3
Niveau d'instruction	Primaire	0
	Secondaire	7
	Supérieur	8
	Elèves	0
Statut socioprofessionnel	Étudiantes	3
	Autres professions	12

Tableau 1. Profil des jeunes femmes cybercriminelles

L'échantillonnage, réalisé selon la méthode de la boule de neige, a permis de recueillir des données concernant 15 femmes impliquées dans la cybercriminalité. Selon l'analyse de cet échantillon, l'âge des participantes varie. Comme le tableau 1 l'indique, il se situe entre 18 et 25 ans pour une femme, entre 25 et 35 ans pour 11 femmes, et au-delà de 35 ans pour 3 femmes. En tenant compte de notre échantillon, il apparaît ainsi que l'engagement des femmes dans la cybercriminalité semble se concentrer principalement dans la tranche d'âge de 25 à 35 ans. Concernant le niveau d'éducation, l'échantillon se compose de femmes ayant un niveau d'instruction secondaire (7 femmes) ou supérieur (8 femmes). Quant au statut socioprofessionnel, il varie également, avec des étudiantes (3

femmes) et des femmes occupant d'autres professions (12 femmes), évoluant dans des secteurs tels que le travail domestique (nounous), le travail temporaire, le commerce en ligne, la coiffure ou encore les métiers de santé. Les jeunes femmes sont souvent bilingues, voire trilingues. Un aspect essentiel est que certaines d'entre-elles ont déjà été dans des pays tels que la France, l'Italie, le Canada, l'Espagne, la Turquie, la Belgique et l'Inde. Certaines ont été rapatriées par les services d'immigration des pays tels la France, l'Espagne et l'Italie pour résidence clandestine ou irrégulière, tandis que d'autres bien intégrées au Canada, en Turquie, en Belgique et en Inde se trouvent simplement en vacances en Côte d'Ivoire. Il apparaît que la pratique de la cybercriminalité par les femmes pourrait être associée au retour de femmes migrantes où en raison des difficultés économiques de la réinsertion sur un marché du travail.

L'analyse des caractéristiques socioéconomiques de cet échantillon révèle ainsi que les femmes impliquées dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire sont principalement âgées de 25 à 35 ans, possèdent un niveau d'éducation secondaire ou supérieur, et parlent deux ou trois langues internationales, avec des statuts socioprofessionnels diversifiés. La théorie du genre criminel différencié suggère que les femmes sont moins enclines à la délinquance. Cependant, dans le contexte de la cybercriminalité, l'anonymat et la flexibilité peuvent atténuer ces influences permettant aux femmes de participer aux activités cybercriminelles.

Mode de recrutement	Par connaissances	Sur les réseaux sociaux numériques
Jeunes femmes cybercriminelles	13	2

Tableau 2. Mode de recrutement des jeunes femmes cybercriminelles
(Source : résultat de notre enquête, 2024)

Le tableau 2 présente les modes de recrutement des jeunes femmes impliquées dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire. Il comporte deux catégories de recrutement : 13 jeunes femmes ont été recrutées par des connaissances et 2 ont été recrutées via les réseaux sociaux numériques. Selon une jeune femme :

« Le recrutement se fait d'abord par notre réseau personnel, soit par un ami, soit par un proche parent impliqué dans la cyberescroquerie. Lorsque vous donnez satisfaction aux brouteurs, l'amitié s'installe petit à petit. Et lorsqu'ils ont vos comptes numériques, ils peuvent vous contacter par ces canaux. » G.T. affirme que c'est grâce à : « mon cercle d'amis qu'on me contacte. La première fois que j'ai commencé, je revenais d'Italie et je suis allée saluer une camarade qui m'a expliqué ce que son mari faisait. Plus tard, elle m'a sollicitée pour échanger avec le "blanc" de son mari, et depuis ce jour, d'autres personnes me sollicitent. »

La prudence oblige certaines femmes à ne pas répondre lorsqu'il s'agit d'échanger via les réseaux sociaux numériques. Selon K.L. : « On ne sait jamais. Je traite toujours avec mon entourage, mes connaissances, pas sur les réseaux sociaux. » Selon G.H. : « Je suis contactée via les deux moyens. Souvent, c'est via les réseaux sociaux que certaines personnes me contactent. Je peux aussi être sollicitée

par l'entremise d'autres personnes me connaissant. » Cela suggère que le recrutement par contacts personnels (amis, proches, relations) est plus fréquent que le recrutement via les réseaux sociaux numériques. Cette tendance pourrait indiquer l'importance des cercles de confiance dans l'intégration des jeunes femmes dans la cybercriminalité (Binaté *et al.* 2022). Rôles et motifs de ces jeunes femmes cybercriminelles

Rôles des jeunes femmes cybercriminelles

Autrefois perçues comme marginales dans le domaine de la cybercriminalité, les jeunes filles occupent désormais une place de plus en plus centrale dans la cyberescroquerie. Elles participent activement à diverses activités illégales en ligne, principalement en tant que complices au sein des cybercriminelles. Les rôles qu'elles endosseront peuvent être définis sous trois angles : d'abord, celui de « prêteuses d'images », ensuite, celui de « communicatrices » et enfin, des actrices du blanchiment d'argent.

Dans un premier rôle, les jeunes filles sont amenées à fournir volontairement leurs images, souvent à des fins d'escroquerie en ligne. Concrètement, les cybercriminelles exploitent ces photographies pour tromper leurs victimes. Un exemple typique peut être observé dans les fraudes de type arnaque aux sentiments, où ces cyberescrocs, à travers les images, se font passer pour des personnes attirantes et engagées émotionnellement, en utilisant des photos de jeunes femmes séduisantes. Lorsqu'une victime cherche une preuve visuelle ou une forme de contact, ce sont ces images qui servent à instaurer une relation de proximité. En maintenant cette représentation visuelle, elles participent indirectement à l'établissement d'une relation de confiance, entretenant l'illusion de légitimité du cybercriminel. Cela permet à ce dernier de manipuler plus efficacement ses victimes, les incitant à fournir des informations personnelles sensibles ou à effectuer des transactions financières. C'est ce que pense G. A : « Ce sont des amis d'enfance qui m'ont introduite dans cette activité. Selon eux, je suis belle, donc certains travaillent avec ma photo. Je le fais pour de l'argent. Rien d'autre. »

Dans un second rôle, les jeunes filles sont souvent utilisées comme « communicatrices ». Ce rôle devient crucial lorsqu'elles ne peuvent se présenter en image ou en vidéo, par exemple dans des arnaques via des messages textuels ou des appels vocaux. Elles agissent alors comme des médiaterices verbales, communiquant avec les victimes dans la langue ou le dialecte approprié, afin de maintenir la crédibilité et l'authenticité de l'interaction. Un exemple de cette situation peut être observé dans les arnaques multilingues. Elles interviennent pour rendre les échanges plus fluides et plus convaincants, renforçant ainsi le sentiment de sécurité et de confiance chez la victime. Selon C. K. :

« J'ai beaucoup d'amis brouteurs. En 2021, mon oncle a eu des problèmes avec ma tante. Ils étaient sur le point de divorcer en Italie, donc je suis rentrée en Côte d'Ivoire. Je parle très bien l'italien et le français. J'ai commencé à aider mes amis brouteurs en échangeant avec leurs "blancs". Actuellement, je ne vis plus en Italie, je suis en France, à Dijon. Mais j'ai un cousin qui travaille avec ma photo. Sur le profil du brouteur, je suis une Italienne d'origine ivoirienne vivant en France. Donc, je prends les appels de ces clients blancs. Je peux recevoir des montants de 300 euros à 1 500 euros. Mais je compte

arrêter, j'ai un enfant aujourd'hui et mon mari n'apprécie pas que j'aide les brouteurs. »

Enfin, les jeunes femmes aident ou facilitent au blanchiment d'argent provenant d'activités cybercriminelles. En effet, les gains de la cybercriminalité sont investis dans plusieurs formes d'activités telles que : la vente de vêtements de marque, les boîtes de nuit, les maisons de vente d'accessoire électronique, les magasins de pagne et bijoux, les salons de beauté, les maisons de transfert d'argent. Ces techniques de blanchiment d'argent mettent en lumière les tactiques employées pour dissimuler les flux financiers illicites (Cretu-Adatte *et al.*, 2024). Il se développe donc une économie souterraine criminelle qui infiltre insidieusement le tissu économique. Ces activités de blanchiment d'argent sont tenues et gérées par ces jeunes femmes en toute connaissance de cause. Le fait pour ces jeunes filles de faciliter le blanchiment d'argent peut s'inscrire dans des rapports d'opportunités d'emploi ou de gestion des affaires du couple. Une jeune femme, en couple avec un cyberescroc, affirme que :

« Depuis trois ans, je gère le dépôt de gaz de mon mari, nous comptons également ouvrir un dépôt de boisson. » Pour F.H. : « les jeunes filles gèrent les activités des cyberescrocs. Le plus souvent, il s'agit de leurs conjointes ou personnes de confiance. De toutes les façons, elles savent bien que c'est l'argent de la cyberescroquerie qui finance les activités. »

Ainsi, ces jeunes filles assument des rôles actifs¹⁰ et passifs¹¹ dans le processus de manipulation et d'escroquerie en ligne, en facilitant les interactions, renforçant l'illusion de légitimité et de sécurité des cybercriminelles. Elles participent aussi à blanchir les gains issus de la cyberescroquerie. Cette évolution témoigne de la diversification des profils impliqués dans la cybercriminalité et souligne la complexité croissante des groupes cybercriminelles. Les femmes complices de cybercriminalité sont désignées par l'expression « figureuses » ou « facilitatrices » (Azi, 2022).

Cette sous-représentation pourrait s'expliquer par la nature des rôles que ces femmes occupent dans le cadre de la cybercriminalité. En effet, elles interviennent principalement dans des fonctions périphériques ou complémentaires à l'activité cybercriminelle proprement dite. Ainsi, leur implication se situe davantage en amont, lors des phases préparatoires telles que la création de « faux profils » avec leurs images, ou la gestion de l'ingénierie criminelle, et en aval, notamment dans le retrait et le blanchiment des fonds obtenus. Cette répartition des rôles, souvent moins visibles et moins directement associée aux actes cybercriminelles principaux, pourrait expliquer pourquoi ces jeunes femmes échappent en grande partie aux dispositifs de détection et de répression de la cybercriminalité. Selon Ménabé (2022), les rôles qu'elles occupent minimisent leur implication réelle dans la criminalité.

¹⁰ Rôle actif intervient avant l'arnaque et consiste à l'ensemble des démarches exécutées par les jeunes femmes pour tromper la victime. Il s'agit par exemple des communications audio ou visuelles avec la victime.

¹¹ Rôle passif intervient après l'arnaque précisément dans le retrait de l'argent ou son blanchiment

Motifs d'engagement des jeunes femmes cybercriminelle

Les dynamiques spécifiques liées aux les motivations d'engagement des femmes dans la cybercriminalité, requièrent une prise en compte des dimensions économiques et affectives qui sous-tendent cet engagement. Dans le cadre de cette étude, deux motivations principales ont été identifiés: le profit financier et les relations amoureuses.

Motifs	Jeunes femmes cybercriminelle
Profit financier	11
Liens amoureux	4

Tableau 3 : Motifs d'engagement des jeunes femmes cybercriminelle

Le tableau 3 met en évidence les raisons qui poussent les jeunes femmes à s'engager dans la cybercriminalité. L'analyse des résultats révèle deux facteurs principaux : les motivations économiques et psychologiques, avec en tête le profit financier, qui apparaît comme le principal moteur de la cybercriminalité féminine (11 réponses sur 15). Le profit financier repose sur un échange entre individus, où la jeune femme réalise une tâche ou une action liée à une activité cybercriminelle en échange d'un gain financier. Selon R. B. : « Au début, certaines de mes amies proches me sollicitaient pour aider leurs maris cyberescrocs. Ainsi de suite, j'ai acquis de la popularité auprès d'autres cyberescrocs. Et j'ai commencé plus tard à vendre mes services pour 10 % de ton montant ». La réalité et l'engagement sont essentiellement basés sur l'argent, pour A. C., jeune migrante de retour, qui explique :

« Moi, j'étais en Arabie Saoudite et c'est de là que j'ai été rapatriée. Je parle bien l'arabe. Une fois, j'ai été approchée par un monsieur pour parler avec son correspondant à Dubaï. Il m'a expliqué ce que je devais lui dire. J'ai accompli la tâche. Les mois qui ont suivi, il m'a remis 234 000 francs et m'a expliqué ce qu'il attendait de moi. Depuis ce jour, lorsqu'il me contacte, je réponds présente. »

Cette réalité est la même pour T. R. :

« J'ai été rapatriée d'Espagne. Selon l'État de Côte d'Ivoire, le ministère de la Jeunesse, à travers le programme Emploi Jeune, devrait financer nos projets, mais depuis, rien. C'est ainsi que grâce à certains jeunes du quartier, j'ai été introduite dans cette pratique. Je le fais pour avoir des moyens de subsistance, car ce n'est pas facile. C'est rentable mais risqué, car je suis consciente que c'est de l'arnaque. »

Pour une autre femme : « C'est dur ici au pays, donc lorsque tu vois un jeune frère ou ton petit ami qui te sollicite juste pour des conversations, tu lui rends ce service, moyennant un montant. Ce n'est rien de méchant. » Une étudiante en difficulté financière affirme : « Une amie m'a introduite dans ce milieu, et j'ai vu à quel point il était facile de gagner de l'argent. Ce n'était pas du vol à mes yeux, juste un moyen d'aider ces jeunes. » Pour de nombreuses jeunes

femmes, souvent limitées par des contraintes socio-économiques, cette activité peut apparaître comme une alternative séduisante. C'est l'expérience d'une femme âgée de plus de 35 ans qui s'exprime en ces termes : « Je ne travaille pas et j'ai un enfant. C'est un moyen facile pour se faire de l'argent. De plus, moi, je n'agis pas directement, ce n'est pas moi qui arnaque. J'ai déjà vu plusieurs jeunes filles faire cela et avoir de l'argent sans être inquiétées. »

Le deuxième facteur mis en lumière concerne les liens amoureux, observés dans 4 des 15 réponses recueillies. Ce résultat indique que certaines jeunes femmes s'engagent dans la cybercriminalité non pas par intérêt personnel direct, mais sous l'influence de leurs partenaires. En effet, ces jeunes femmes se retrouvent souvent en couple ou en relation amoureuse avec des cyberescrocs, ce qui transforme la cyberescroquerie en une activité partagée au sein du couple. La jeune femme participe en conversant avec les victimes, contribuant ainsi à l'escroquerie. P. A. affirme : « Mon mari est brouteur, c'est lui qui a fait mes papiers pour aller en Italie. Donc, je parle bien italien. Lorsqu'il a des clients en Italie, c'est moi qui parle toujours avec eux. » Chez une autre femme cybercriminelle : « J'ai rencontré mon mari au cours d'une soirée. Et lorsque le DJ faisait mes éloges, il a su que je revenais d'Espagne. C'est ainsi qu'après, nous nous sommes mis ensemble et, lorsqu'il a besoin que j'échange avec son blanc, c'est moi qu'il appelle, je réceptionne souvent aussi l'argent. » Selon B. V. : « Nos maris sont au chômage et obligés de devenir brouteurs, car c'est ce qui donne de l'argent actuellement. Nous sommes obligées de les soutenir. En tout cas, j'échange avec les blancs de mon mari. Je lui ai même dit d'utiliser ma photo. » Chez une autre femme :

« Au début du broutage, mon mari travaillait avec ma photo. Tellement la relation semblait vraie, le blanc est venu. Je l'ai rencontré et je me suis mariée en 2021 avec lui en Belgique. J'ai eu la nationalité, nous avons eu un enfant, puis j'ai divorcé pour renouer avec mon ex. Aujourd'hui, nous vivons ensemble en Belgique. Mais lui est beaucoup en Côte d'Ivoire pour gérer ses activités. Étant en Belgique, lorsque mon mari me contacte, j'aide ses petits et lui encaisse le pourcentage. »

Chez K. P. : « Actuellement, pour bien pratiquer la cyberescroquerie, tu ne peux plus te cacher derrière de fausses images. C'est pourquoi les brouteurs ont recours à nous. Nous faisons des appels vidéo, communiquons. Si tu as la chance que le blanc t'aime, cela peut déboucher sur une relation sérieuse. » Pour A. J. : « Moi, mon mari est opérateur économique mais pratique aussi le broutage. Lorsqu'il s'agit de parler à ses clients, on crée les conditions et je le fais. C'est pour l'aider. » Dans cette dynamique, l'assistance devient un élément intégré dans la relation amoureuse. Cette situation met en lumière le rôle de facteurs émotionnels dans les prises de décision, rendant certaines femmes plus vulnérables aux pressions exercées par leurs partenaires cybercriminels. Dans le cas des jeunes femmes migrantes rapatriées, cette assistance leur permet de se redéfinir en se rendant utile. Pour certaines, elles profitent des retombées financières de cette activité qui, d'une part, leur permet de subvenir à leurs besoins. D'autre part, dans l'espoir d'avoir un bon contact en Europe, dans le but de reprendre le chemin de l'aventure, elles deviennent complices des brouteurs.

Ce tableau révèle que la cybercriminalité féminine repose principalement sur des motivations économiques et relationnelles. Si le gain financier est la raison dominante, le rôle des liens affectifs

suggère un phénomène où la criminalité numérique s'inscrit parfois dans un cadre de dépendance interpersonnelle. Cette tendance chez les jeunes femmes d'assister les cyberescrocs de façon implicite explique pourquoi il est difficile pour les structures en charge de la lutte contre la cybercriminalité de mettre le grappin sur ces jeunes filles, car leur mobilité rend les investigations difficiles.

Discussion et conclusion

La valeur d'une recherche scientifique repose en grande partie sur la capacité du chercheur à démontrer la crédibilité de ses découvertes (Drapeau, 2004). Toutefois, cette crédibilité peut être remise en question lorsqu'il s'agit de phénomène nouveaux ou peu étudiés, comme la cybercriminalité féminine. L'absence de références établies et la rupture avec les cadres traditionnels d'analyse peuvent rendre plus difficile l'acceptation des résultats indépendamment de la rigueur méthodologique.

Les résultats de cette étude apportent un éclairage novateur sur l'implication des femmes dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire, un phénomène souvent perçu comme dominé par les hommes. Le profil des femmes dans l'échantillon étudié révèle qu'elles sont âgées de 25 à 35 ans, ont un niveau d'éducation secondaire ou supérieur, et sont majoritairement des immigrées ou rapatriées maîtrisant deux à trois langues internationales, avec des statuts socioprofessionnels divers. Les échantillons d'enquête issus des écrits scientifiques sur la cybercriminalité, cités dans cette étude, ne mentionnent aucune femme, autrices de cybercriminalité. Cependant, les recherches d'Azi (2022) soulignent la présence de jeunes femmes au sein des réseaux cybercriminels, sans toutefois préciser leur profil. Poursuivant ses investigations sur un échantillon de 40 cybercriminels, dont deux femmes, Azi *et al.* (2024) dressent le portrait d'un cybercriminel âgé de 25 à 43 ans, possédant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, parmi lesquels on trouve des élèves, des étudiants, ainsi que des personnes sans emploi. Bien que cette étude mette en lumière la présence de femmes parmi les cybercriminels, elle ne permet pas d'étudier distinctement le profil des jeunes femmes, comme le fait cette contribution, en tenant compte de l'échantillon. Il convient néanmoins de souligner que l'engagement des jeunes femmes dans la cybercriminalité est un phénomène en émergence. Cet aspect de nos résultats constitue donc les premières étapes d'une étude visant à établir un portrait de la femme cybercriminelle en Côte d'Ivoire.

Le mode de recrutement des femmes dans ces activités criminelles met en évidence l'importance des relations interpersonnelles, sans pour autant négliger le recours aux médias sociaux numériques. Contrairement à l'idée selon laquelle les femmes seraient principalement victimes des cybercriminels, cette étude montre qu'elles peuvent également être sollicitées ou recrutées par des proches déjà impliqués dans ces pratiques. Cela témoigne d'une forme de normalisation de la cybercriminalité au sein de certains cercles sociaux. Le fait que ces jeunes femmes soient sollicitées par leurs relations interpersonnelles (amis, connaissances, parents) rejoint les conclusions des travaux de Binaté *et al.* (2022), selon lesquels la socialisation des pratiques cybercriminelles repose sur le groupe ou sur ses affinités d'origine pour l'apprentissage et l'exercice de cette délinquance.

Les rôles des femmes dans la cybercriminalité varient, allant de complices passives à complices actives dans certaines opérations. Certaines sont impliquées dans l'ingénierie criminelle, exploitant les

stéréotypes de genre pour manipuler plus facilement les victimes, en prêtant leurs images ou en apparaissant dans des vidéos. D'autres se chargent de tâches facilitant le blanchiment d'argent ou le retrait des fonds issus de transactions frauduleuses. Ce constat rejoint les résultats d'une étude sur la division du travail au sein des réseaux cybercriminels (Azi *et al.*, 2023d).

L'étude met en évidence deux motifs principaux d'engagement des femmes dans la cybercriminalité selon l'échantillon. L'attrait financier constitue un facteur central, mais ces jeunes femmes peuvent également se retrouver en couple avec des cybercriminels, ce qui les conduit à soutenir leurs partenaires dans des activités criminelles. Dans le premier cas, l'engagement est perçu comme une opportunité économique plutôt que comme un acte criminel (Bamba, 2022 ; Ménabé, 2022). Cette spécificité des facteurs socioéconomiques de la criminalité féminine rejoint les recherches sur la cybercriminalité, qui soulignent que les vulnérabilités économiques et l'attrait du gain rapide jouent un rôle déterminant dans l'engagement des individus dans des contextes où l'accès aux ressources économiques est restreint, indépendamment de leur genre (Nebi *et al.* 2017 ; Akadjé *et al.* 2018).

Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'une conclusion définitive, mais plutôt d'une invitation à approfondir cette question, qui demeure vaste. À l'issue de cette étude, il apparaît que la participation des femmes à la cybercriminalité en Côte d'Ivoire résulte de facteurs économiques et psychologiques. Contrairement aux idées reçues, leur implication ne se limite pas à un rôle secondaire, mais elles jouent un rôle stratégique dans l'écosystème cybercriminel. Ces résultats appellent à une réflexion sur les politiques de prévention et de répression. D'une part, il est essentiel de sensibiliser les jeunes femmes aux dangers et aux conséquences de ces pratiques. D'autre part, les stratégies de lutte contre la cybercriminalité doivent intégrer une approche genrée, en tenant compte des spécificités de l'engagement féminin dans ces activités. La nécessité d'établir une distinction dans les rapports des structures de lutte entre la pratique individuelle et en réseau de la cybercriminalité permettra de saisir davantage l'engagement des femmes dans cette délinquance. Des alternatives économiques et des programmes d'insertion sociale doivent être mis en place pour offrir de nouvelles perspectives aux jeunes femmes vulnérables. Une meilleure compréhension des dynamiques de recrutement et des motivations des femmes dans la cybercriminalité permettra de développer des réponses plus efficaces et adaptées à cette problématique émergente.

Références

- Akadjé, A. M. (2011). Cybercriminalité et "broutage" en Côte d'Ivoire. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 3, 299–310.
- Akadjé, A. M. (2014). Cybercriminalité et pratiques magiques en Côte d'Ivoire. *Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*, 1, 64–78.
- Akadjé, M.A., Sahi, R.S., Mouli, H. (2018). Utilisation du Gain Issu du « Broutage » à Abidjan. *International Journal of Current Research*, 10, 76704–76713.
- Aman, V. (2023). Chantiers de la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire.
- Ano, B. B. (2012). Regard sur le statut social de la femme rurale Agni en Côte d'Ivoire. *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, 12, 79–90.

- Anon, N. (2014). La pratique de la cybercriminalité en milieux scolaire et universitaire de Côte d'Ivoire. Cas des élèves et étudiants du district d'Abidjan. *European Scientific Journal*, 10(31), 178–195.
- Azi, J. W. (2021a). Perceptions favorables de la Cyberescroquerie et des réseaux cyberescrocs Chez Des Jeunes à Yopougon. *Revue Africaine De Criminologie*, 28, 66–81.
- Azi, J. W. (2022). Les réseaux criminels dans la pratique de la cyberescroquerie à Abidjan. Thèse unique de doctorat, option sécurité non publiée. Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan : UFR Criminologie.
- Azi, J. W. Kouadio, W. et Ballo, Y. (2023d). La division du « travail » dans les réseaux cybercriminels en Côte d'Ivoire, *Revue Pluridisciplinaire en Sciences et Techniques*, 1, 1,117–135.
- Azi, J. W. Aleley, A. O., Yao, J.-Y. G., Koffi, M. P. B., et Zapka, F. G. (2024). La technologie du suivi oculaire à l'épreuve de l'arnaque aux sentiments dans la cybersécurité. *Revue Djiboul*, 2(7), 227–238.
- Bamba, S. (2022). Contexte social et violence chez les filles à Abidjan. *International Journal of Current Research*, 14(07), 21968–21975.
- Bellard, C. (2010). *Les crimes au féminin*. L'Harmattan.
- Benrabia, F. (2023). L'égalité femme-homme, un défi pour l'image et l'attractivité du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 59, 4–7.
- Bertrand, M.-A. (2003). *Les femmes et la criminalité*. Athéna Editions.
- Binaté, N. A. Ainyakou A. T. G., et Azi, J. W. (2022). La logique du groupe dans la formation des réseaux criminels chez les cyberescrocs à Abidjan. *Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*, 6, 187–200.
- Blatier, C. (2006). Actes délictueux au féminin. *Bulletin de psychologie*, 59(1), 57–61. <https://doi.org/10.7202/1092105ar>
- Cadiet, L., Chauvaud, F., Gauvard, C., Schmitt P. et Tsikounas, M. (2010). *Figures de femmes criminelles. De l'Antiquité à nos jours*. Publications de la Sorbonne.
- Cario, R. (2010). Les femmes et le crime aujourd'hui : Approche criminologique. Dans *Figures de femme criminelles*, 295–315. Éditions de la Sorbonne. <http://dx.doi.org/10.4000/books.psorbonne.73627>
- Cardi, C., et Pruvost, G. (2015). Les mises en récit de la violence des femmes. Ordre social et ordre du genre. *Idées économiques et sociales*, 181(3), 22–31.
- Cretu-Adatte, C., Zbinden, R., Brunoni, L., Bunning, H., Azi, J. W., et Beaudet-Abrecque, O. (2024). How do Ivorian cyberfraudsters manage their criminal proceeds? *European Journal on Criminal Policy and Research*, 30, 359–378. <https://doi.org/10.1007/s10610-024-09597-7>
- Delarue, J.-M. (2010). La protection de la santé dans les lieux de privation de liberté. *Gazette du palais*, 15–16, 10–21.
- Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative. *Pratiques Psychologiques*, 10(1), 79–86. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2004.01.004>
- Gauthier, L. (2021). Le traitement pénal des femmes : reflet d'un ordre genré. *Chronique de criminologie*, 547–559.
- Hirschelmann, A. et Hubert, J. (2018). La délinquance des filles : une dérive nosographique ? *adolescence*, 36, 1, 47–56.
- Koné, Y. (2015). Le travail mondialisé du jour et le travaillement local la nuit. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues. Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, 307–324. <https://doi.org/10.4000/jda.6327>
- Larchet, K., et Langlade, A. (2023). La criminalité féminine : un objet criminologique. *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 59, 112–122.
- Lauctôt, N. (2010). La délinquance féminine : un caractère spécifique à nuancer. Dans M. Le Blanc & M. Cusson (Éds.), *Traité de criminologie empirique* (4e éd.). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lombroso, C. (1899). *Le crime, causes et remèdes*. Scleicher Frères Éditeurs.
- Ménabé, C. (2014). *La criminalité féminine*. L'Harmattan.
- Ménabé, C. (2022). La violence des femmes judiciarises. *Revue québécoise de psychologie*, 43(2), 3–29. <https://doi.org/10.7202/1092105ar>
- Ministère de la Femme, de la Famille et de L'Enfant. Rapport Direction de la Planification, des Études et de la Documentation. (2022). *Situation de la femme en Côte d'Ivoire*, p.32.
- Menzan, K.R. (2015). *Les représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes à Abidjan*. Mémoire de Master 2 en Criminologie. Abidjan : UFR Criminologie.
- Montillot, F. et Pernes, C. (2002). *La démocratie en danger*. Prat Europa.
- Morley, C. et Collet, I. (2017). Femmes et métiers de l'informatique : un monde pour elles aussi. *Cahiers du Genre*, 62, 183–202.
- Nebi, R. B., Bamba, L. et Dolle, K. (2017). Cybercriminalité ou Broutage et Crimes Rituels à Abidjan : Logiques des Acteurs et Réponses au Phénomène Cas des Communes de Yopougon et d'Abobo. *European Scientific Journal*, 13(23), 178–195.
- Palacio, M. (2023). Le dernier bastion Introduction à une réflexion sur la place des femmes dans le domaine de la sécurité. *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 59, 8–13.
- Regina, C. (2011). *La violence des femmes : Histoire d'un tabou social*. Max Milo éditions.
- Py, B. (2021). La participation des femmes dans les mouvements terroristes historiques : le sein, le sang, le chant. Dans J. Leonhard & C. Ménabé (Dir.), *Femmes, mineurs et terrorisme* (pp. 147–165). L'Harmattan.
- Trébuchon, C. et Léveillée, S. (2011). Abus sexuels au féminin. *Psychiatrie et violence*, 11(1). Vellut, N., Cook, J. et Tursz, A. (2017). Qui sont les parents auteurs de secouements à enfants? *Recherches familiales*, 14(1), 135–148.
- Van Gijseghem, H. (1980). Le crime féminin et masculin : deux expressions d'une même délinquance. *Revue québécoise de psychologie*, 1(1), 109–122.
- Vendramin, P. (2011). TIC et genre : des regards multiples. *Tic&société*, 5, 1, 2–10. <http://org/doi:10.4000/ticetsociete.938>

Yebouet, B. H-P. (2012). La femme délinquante en milieu carcéral :
le cas de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA).
*Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ
Pénitentiaire (CIRAP)*, 14, 1-4.

Législation

République de Côte d'Ivoire. (2013, 19 juin). Loi n° 2013-450 relative
à la protection des données à caractère personnel. Journal
officiel de la République de Côte d'Ivoire, p. 474.

République de Côte d'Ivoire. (2013, 19 juin). Loi n° 2013-451 relative
à la lutte contre la cybercriminalité. Journal officiel de la
République de Côte d'Ivoire, p. 2.